



Prélèvement effectué sans autorisation signée

Par **levelaux**, le **22/01/2010** à **09:55**

Bonjour,
ayant un dossier de surendettement, en 2008, celui-ci a été modifié une seconde fois car mon mari n'avait plus de ressources.

La banque de france a établi le dossier et signé le 27 Novembre donc un mois pour les créanciers donc jusqu'au 27 Décembre mais par l'entrefait un prélèvement a été effectué le 6 Décembre, d'autant plus qu'il n'y a jamais eu d'autorisation de signé.

J'ai eu une personne très charmante de la société qui m'a conseillé de faire un courrier en recommandé car elle aussi m'a signalé qu'il n'y avait aucune autorisation de faite.

Pourriez vous me donner des renseignements et m'indiquer comment tourner cette lettre

d'avance merci

Mme LEVELEUX